

République démocratique du Congo : profil macro-économique et commercial

Opportunités et enjeux dans le cadre de la mise en œuvre de ZLECA

Yohannes Ayele et Sherillyn Raga

Février 2023



Série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ sur ZLECA

Messages clés

- La République démocratique du Congo (RDC) a rebondi après l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 avec une croissance du PIB de 6,2 % et 6,1 % en 2021 et 2022 respectivement, principalement grâce aux prix élevés des exportations de pétrole et de métaux et à la performance du secteur des services. Le taux de croissance du PIB devrait atteindre 6,7 % en 2023, grâce à l'augmentation attendue de la production de pétrole. Les performances agricoles pourraient également s'améliorer grâce à la mise en œuvre du Programme gouvernemental de transformation agricole, qui met l'accent sur la production alimentaire et les chaînes de valeur.
- Le commerce des biens et services a joué un rôle important dans l'économie de la RDC, s'élevant annuellement à 52 % du PIB en moyenne de 2011 à 2020. Les exportations de marchandises se composaient presque exclusivement de minerais et étaient principalement destinées à l'Afrique du Sud, à la Chine et à la Tanzanie. Néanmoins, la valeur des exportations de fèves de cacao a connu une augmentation significative (de 206 %) entre 2015 et 2020. Il est possible de soutenir les exportations de produits du bois, de minéraux transformés et de fèves de cacao, compte tenu de la demande mondiale croissante et/ou de l'efficacité de la RDC pour ces produits.
- Le stock d'investissements directs étrangers (IDE) en RDC est passé de 1,3 milliard de dollars en 2003 à 29,1 milliards de dollars en 2021 sous l'impulsion des investissements dans le secteur minier et les industries de téléphonie mobile. En 2021, les entrées d'IDE ont augmenté de 13,5 % pour atteindre 1,9 milliard de dollars, principalement dans le cadre de projets pétroliers, miniers et d'installations de traitement des déchets. La résolution des principaux problèmes liés à la corruption et au déficit d'infrastructures permettrait d'accroître la participation du secteur privé.

- La RDC a été un exportateur net vers l'Afrique. L'importance du commerce total intra-africain de biens (exportations + importations) a diminué pour atteindre 29,3 % en 2020, contre environ 54,5 % en 2015. La RDC a exporté principalement des produits chimiques et des métaux vers l'Afrique, tandis qu'elle a importé surtout des minéraux, des produits chimiques, des pièces de machines et des équipements électriques.
- La RDC a finalisé sa stratégie nationale ACTA (Accord de lutte contre la contrefaçon et le piratage) en juillet 2021, avec des secteurs prioritaires identifiés et des marchés cibles pour les exportations, ainsi que des plans d'action clairs avec des objectifs et des échéances. Des études suggèrent que la RDC bénéficierait le plus de la ZLECA grâce à une augmentation des investissements étrangers. Toutefois, la RDC n'a pas eu d'échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA à ce jour. L'engagement de la RDC et les échanges commerciaux dans le cadre d'accords régionaux (CEA, COMESA, SADC) peuvent contribuer à simplifier les contrôles aux frontières, à réduire les droits de douane et les barrières non tarifaires et à favoriser l'adoption de la ZLECA.

Remerciements

Les auteur·rice·s tiennent à remercier Maximiliano Mendez-Parra et Papy Mukeba Mbuyi pour leurs commentaires sur les versions précédentes de ce rapport. Les auteur·rice·s sont reconnaissant·e·s pour le soutien financier de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH au nom du gouvernement allemand. Les opinions présentées dans cette publication sont celles des auteur·rice·s et ne représentent pas nécessairement celles de la GIZ ou de l'ODI. Les commentaires sont les bienvenus à l'adresse y.ayele@odi.org.uk.

À propos de cette publication

Cette note vise à informer les parties prenantes concernées, y compris le secteur privé et les experts non ZLECA, sur la situation économique actuelle de la RDC et la mise en œuvre de ZLECA. Il s'agit d'une mise à jour de la première édition d'un document sur le profil macro-économique et commercial de la RDC publié par l'ODI en février 2022 et rédigé par Prachi Agarwal.

Cette série de notes de synthèse de l'ODI-GIZ fait partie d'un projet plus large intitulé Programme de soutien de la GIZ à la ZLECA. Elle soutient les partenaires de la GIZ aux niveaux continental (Commission de l'Union africaine, Secrétariat de la ZLECA), régional (actuellement la Communauté d'Afrique de l'Est, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; le projet de Communauté de développement de l'Afrique australe) et national dans les négociations entourant la ZLECA et sa mise en œuvre.

Avertissement : le contenu de la présente publication a été produit rapidement afin de fournir des idées et des analyses préliminaires sur un thème donné. Il a été relu et édité, mais les processus rigoureux habituels n'ont pas nécessairement été appliqués.

À propos des auteur·rice·s

Yohannes Ayele est agent de recherche principal à l'ODI. Avant d'occuper son poste actuel, il a travaillé comme chercheur à l'Observatoire britannique de la politique commerciale à l'Université du Sussex, étudiant principalement l'analyse quantitative du commerce international, les entreprises dans le commerce international, les accords de libre-échange et la politique commerciale. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université d'Aarhus et d'une maîtrise en économie de l'université de Copenhague.

Sherillyn Raga est chargée de recherche à l'ODI. Sherillyn possède une dizaine d'années d'expérience professionnelle dans le domaine de la recherche orientée vers les politiques, couvrant la macro-économie, l'intégration financière, le commerce et l'investissement dans les contextes asiatique et africain. Avant de rejoindre l'ODI, elle a travaillé à la banque centrale des Philippines, au Fonds monétaire international et à la Banque asiatique de développement. Sherillyn est titulaire d'une maîtrise en économie du développement de l'Université d'Oxford (Royaume-Uni).

1 Développements socio-économiques récents

La RDC est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne par sa superficie et jouit d'une position stratégique, partageant une frontière commune avec neuf pays.¹ Le pays est doté de ressources naturelles, notamment : des minéraux tels que le cobalt, le cuivre, l'étain et le tungstène ; un potentiel hydroélectrique ; des terres arables ; une population jeune et nombreuse ; et une immense biodiversité (Banque mondiale, 2022a).

Toutefois, le pays est confronté à plusieurs défis. Il compte la troisième plus grande population de pauvres au monde, avec près de trois quarts de sa population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour en 2021 (Tableau 1). L'économie dépend des exportations de minéraux, ce qui la rend vulnérable à la volatilité des prix internationaux des marchandises. Par exemple, l'économie a connu une croissance moyenne de 12 % par an pendant le boom des prix des marchandises au cours de la période 2001-2015, mais a ralenti de 2,1 % à la suite de la baisse des prix des minéraux en 2016-2017. L'économie de la RDC est également vulnérable aux épidémies, comme cela a été observé lors du ralentissement de la croissance en 2019² (de 5,8 % à 4,4 %) dans le cadre de l'épidémie de virus Ebola. Néanmoins, l'économie de la RDC a connu une croissance supérieure à celle de ses homologues d'Afrique subsaharienne (5,6 % contre 1,4 %) en moyenne sur la période 2015-2019. Au niveau sectoriel, la contribution la plus élevée (en termes de valeur ajoutée) au produit intérieur brut (PIB) vient du secteur des services (33,8 %), suivi du secteur manufacturier (18,7 %), au cours de la même période.³

Au plus fort de l'épidémie de Covid-19 en 2020, la croissance économique de la RDC a ralenti à 1,7 %, contre 4,4 % en 2019, car les mesures de distanciation sociale et les confinements imposés par le gouvernement ont stoppé le secteur manufacturier, entraîné la fermeture de plusieurs entreprises et affaibli la demande dans les secteurs des services de transport, de la fabrication et du commerce de détail (BAD, 2021 ; ITA, 2021). Le gouvernement a répondu à la pandémie en accordant une enveloppe de 2 milliards de dollars, soit 4 % du PIB⁴ (FMI, 2021b), dont une grande partie a été consacrée à la poursuite du nouveau programme d'éducation gratuite en place depuis septembre 2019 (Latif et Adelman, 2021). Le gouvernement a également soutenu les entreprises en reportant le paiement de certains impôts et taxes, en réduisant le taux de l'impôt sur les sociétés (de 30 % à 28 %) et en diminuant l'impôt sur le chiffre d'affaires des petites entreprises (de 7 % à 5 %). La banque centrale a également réduit le taux directeur de 25 points de base pour le ramener à 3,25 % en mars 2020, injecté des liquidités dans les banques et procédé à des achats temporaires de titres d'État. Le financement

¹ Ses voisins limitrophes sont le Soudan du Sud et la République centrafricaine au nord, la Tanzanie, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda à l'est, la République du Congo à l'ouest et l'Angola et la Zambie au sud.

² Principalement en raison d'une épidémie de virus Ebola (épidémie de maladie à virus Ebola) qui a débuté en 2018 et s'est aggravée au cours de l'année 2019.

³ Calculs des auteurs basés sur les données de la Banque mondiale (2022b).

⁴ La base de données du FMI (2021b) comprend des estimations des ressources budgétaires allouées ou prévues en réponse à la pandémie de Covid-19 depuis janvier 2020, couvrant la mise en œuvre en 2020, 2021 et au-delà.

monétaire du déficit budgétaire a contribué aux pressions inflationnistes (BAD, 2021 ; FMI, 2021a) (Tableau 2).

Tableau 1 Données nationales et indicateurs sociaux de la RDC

Capitale : Kinshasa			
Superficie : 2,34 millions km² en Afrique centrale			
Langues : français, lingala, kiswahili, kikongo, tshiluba			
Religions : Christianisme, Islam			
Monnaie ; taux de change : Franc congolais 2 035,75 CDF = 1 USD (20 février 2023)			
	2000	2010	2021
Population (millions)	47,1	64,5	92,4
Taux de dépendance (%) ¹	89,2	89,1	88,8
Espérance de vie (années)	51,8	56,4	59,7
Nombre moyen d'années de scolarité	4,7	5,6	7
Revenu national brut par habitant (en dollars constants, parité de pouvoir d'achat 2017)	740	830	1 076
Taux de pauvreté (% de la population vivant avec moins de 2,15 dollars par jour, parité de pouvoir d'achat 2011)	91,5 ²	69,7 ³	73,1 ⁴
Taux de chômage (%)	2,9	4,0	5,4
Indice d'inégalité entre les sexes ⁵	-	0,656	0,601
Indice de développement humain ⁶	0,376	0,429	0,479

Notes : 1 taux de dépendance des jeunes (0-14 ans) par rapport à la population en âge de travailler (15-64 ans) ; 2 à partir de 2004 ; 3 à partir de 2012 ; 4 prévision de la Banque mondiale ; 5 score plus élevé = plus grande inégalité entre les sexes ; 6 score plus élevé = meilleur développement humain.

Sources : PNUD (2022) ; Banque mondiale (2022a) ; site web de la Banque centrale de la RDC.

Tableau 2 Performances et prévisions macroéconomiques et financières sélectionnées en RDC

	2019	2020	2021p	2022f	2023f	2024f	2025f
PIB réel (croissance en %)	4,4	1,7	6,2	6,6	6,3	6,5	6,8
Investissement national brut (% du PIB)	12,6	9,2	14,5	13,1	14,0	15,1	17,5
Prix à la consommation (moyenne de la période, croissance en %)	4,7	11,4	9,0	9,0	10,8	7,2	6,8
Recettes publiques (% du PIB)	10,8	9,0	11,3	15,9	15,4	15,5	15,6
Dépenses publiques (% du PIB)	12,8	10,4	14,6	18,8	18,3	19,0	19,5
Solde budgétaire brut, base des engagements (% du PIB)	-2,0	-1,4	-1,4	-2,8	-2,9	-3,3	-3,7
Dettes publiques extérieures (% du PIB)			15,5	16,4	17,4	17,9	18,0
Balance des paiements courants (% du PIB)	-3,2	-2,2	-0,9	-2,2	-3,9	-3,0	-2,3

Note : p indique les données préliminaires ; f indique les prévisions.

Sources : Les données de 2019 et 2020 sont basées sur le FMI (2022a) ; les données à partir de 2021 sont basées sur le FMI (2022b).

L'économie a connu un rebond vigoureux après la crise du Covid-19 en enregistrant une croissance du PIB de 6,2 % et 6,1 % en 2021 et 2022, respectivement, ce qui est bien supérieur au taux de croissance de 4,5 % de l'Afrique subsaharienne. La reprise économique a été principalement tirée par les prix élevés des exportations de pétrole et de métaux, ainsi que par les performances du secteur des services (Nolin et al., 2022). La croissance économique devrait s'élever à 6,7 % en 2023, en grande partie grâce à l'augmentation attendue de la production pétrolière.

Si l'invasion de l'Ukraine par la Russie a partiellement profité à la RDC en générant des recettes fiscales grâce aux prix élevés des exportations de pétrole et à la hausse des prix des métaux, les problèmes persistants de l'épidémie de Covid-19 et les retombées de la guerre exercent une pression sur les ménages par le biais de taux d'inflation élevés (FMI, 2022b). La hausse des prix exacerbe l'insécurité alimentaire, qui a touché environ 26 % de la population entre juillet et décembre 2022 (IPC, 2022). En réponse, le gouvernement a lancé son Programme de

transformation agricole en 2022 afin d'améliorer la production alimentaire, d'augmenter les revenus et de créer des emplois (ACP, 2022). En 2023, l'inflation devrait atteindre 10,8 %, la guerre en cours devant continuer à exercer des pressions sur les prix des denrées alimentaires et des importations (Tableau 2). Sur le plan budgétaire, le risque de la dette de la RDC reste modéré, la dette publique totale devant être relativement stable entre 2022 (24% du PIB) et 2027 (23% du PIB) (ibid.).

Les perspectives globales à moyen terme sont positives, avec une croissance de près de 7 % d'ici 2025, bien que l'économie de la RDC soit exposée à des risques de baisse de la croissance qui pourraient résulter de chocs sur les prix des matières premières (par exemple, une guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine, le ralentissement de la Chine) et d'une escalade de la situation conflictuelle dans l'est du pays (FMI, 2022b).

Dans ce contexte, la section suivante présente le paysage commercial et l'environnement d'affaires de la RDC (section 2), suivie d'une discussion plus ciblée sur le commerce intra-africain de la RDC et les progrès de la mise en œuvre de la ZLECA (section 3). La section 4 identifie les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la RDC pour maximiser les bénéfices de la ZLECA, et plus généralement du commerce et de l'investissement. La section 5 procède à une conclusion.

2 Paysage commercial et environnement d'affaires

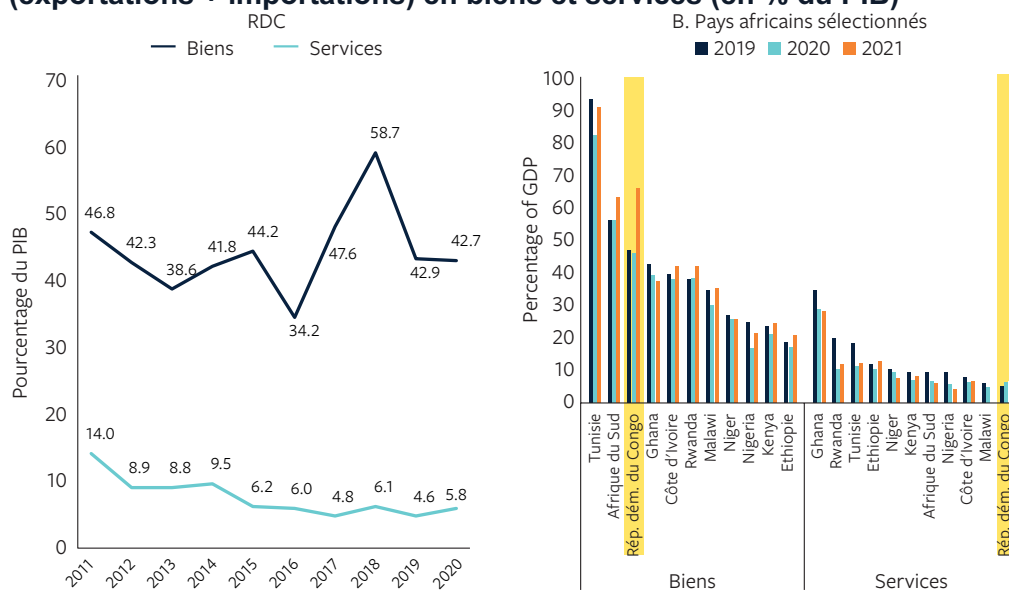
2.1 Paysage commercial

Le commerce a joué un rôle important dans l'économie de la RDC, contribuant à 52 % du PIB en moyenne par an au cours de la dernière décennie. Ces dernières années, la RDC a été un exportateur net de biens et un importateur net de services, en particulier avec ses 10 principaux partenaires commerciaux. En 2019, le total des échanges de biens et de services s'élevait à 24,6 milliards de dollars (soit 47,5 % du PIB), mais il a légèrement baissé de 4,0 % à 23,62 milliards de dollars (ou 48,5 % du PIB) en 2020 dans un contexte de pandémie.

La RDC a été admise à l'AGOA (Loi sur le développement et les opportunités africaines) après en avoir été exclue pendant 10 ans en raison de problèmes liés aux droits de l'homme (AGOA, 2021). Il est à noter que les principales exportations de la RDC, le cuivre et le cobalt, sont restées exemptes de droits de douane dans le cadre du programme commercial du Système généralisé de préférences des États-Unis.

L'importance des échanges de biens en pourcentage du PIB a été généralement stable au cours de la dernière décennie, sauf en 2016 et 2018, lorsqu'ils ont été tirés par les exportations de cobalt, qui sont passées de 4,8 milliards de dollars en 2017 à 10,3 milliards de dollars en 2018, suivies d'une forte baisse à 3,9 milliards de dollars en 2019, principalement en raison d'une augmentation des prix mondiaux du cobalt. L'exportation de cuivre a également contribué de manière significative en 2018, passant de 90 millions de dollars en 2017 à 2,8 milliards de dollars en 2018. Pour les autres années, la valeur des échanges de biens en proportion du PIB a oscillé autour de 42 % (Figure 1).

Figure 1 Commerce total de la RDC et de pays africains sélectionnés (exportations + importations) en biens et services (en % du PIB)



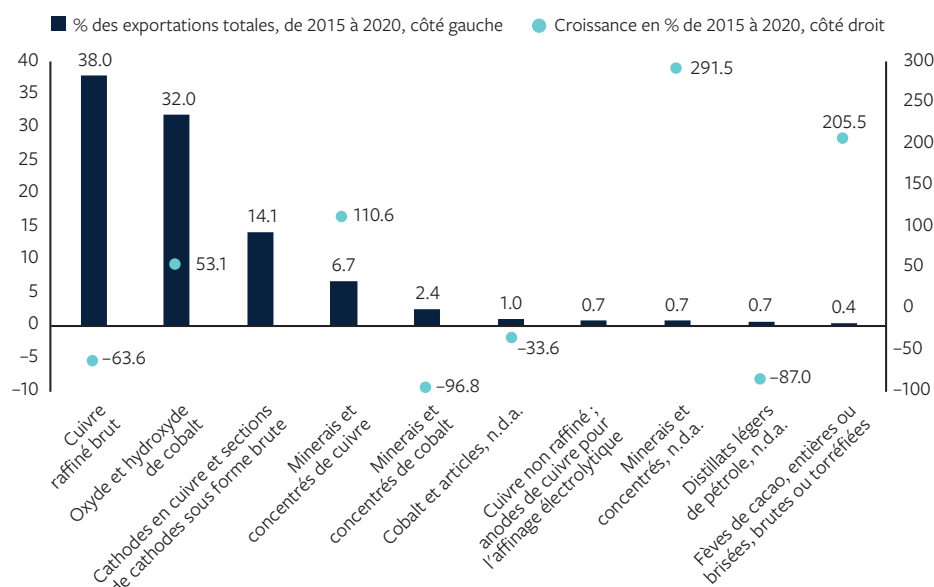
Source : Calculs des auteur·rice·s basés sur les données de la Banque mondiale (2022a) et de la WITS.

Dans le même temps, l'importance du commerce des services a connu une tendance progressive à la baisse, passant de 14 % du PIB en 2011 à 4,8 % en 2019 et à 5,8 % en 2020. Comme dans certains pays africains, le commerce de biens de la RDC est plus important que celui des services (Figure 1). En 2020 et en termes absolus (dollars US courants), une croissance a été enregistrée dans les exportations de biens (5,5 %), les exportations de services (1,4 %) et les importations de services (19,1 %), tandis que les importations de biens ont chuté de 23,5 %. En 2021, les exportations et les importations de biens ont augmenté respectivement de 66,4 % et 36,1 %.

Les exportations de biens de la RDC sont dominées par quelques minerais, tels que les minerais de cobalt et de cuivre et leurs produits, qui représentent ensemble environ 95 % des exportations totales de 2015 à 2020 (Figure 2). La RDC est le plus grand exportateur de cobalt au monde. Une forte croissance des exportations de 2015 à 2020 a été observée dans les autres minerais et concentrés (291,5 %) et dans les fèves de cacao (205,5 %)⁵, bien qu'ils constituent une part de moins de 1 % dans le panier d'exportation (Figure 2). De 2015 à 2020, les cinq principaux pays de destination étaient l'Afrique du Sud (40,5 %), la Chine (20,9 %), la Tanzanie (11,4 %), la Zambie (7,1 %) et les Émirats arabes unis (EAU) (6,0 %) (Figure 3). Les exportations vers la Chine ont augmenté de 502,2 % de 2015 à 2020, soit un taux annuel moyen de 43,2 % depuis 2015 notamment. En 2020, 70,2 % des importations chinoises en provenance de la RDC étaient constituées de cuivre raffiné, suivi d'une part de 18,8 % d'oxydes et d'hydroxydes de cobalt.

⁵ À l'exclusion des minerais et des concentrés de fer, de manganèse, de cuivre, de nickel, de cobalt, d'aluminium, de plomb, de zinc, d'étain, de chrome, de tungstène, d'uranium, de thorium, de molybdène, de titane, de niobium, de tantale, de vanadium, de zirconium et de métaux précieux.

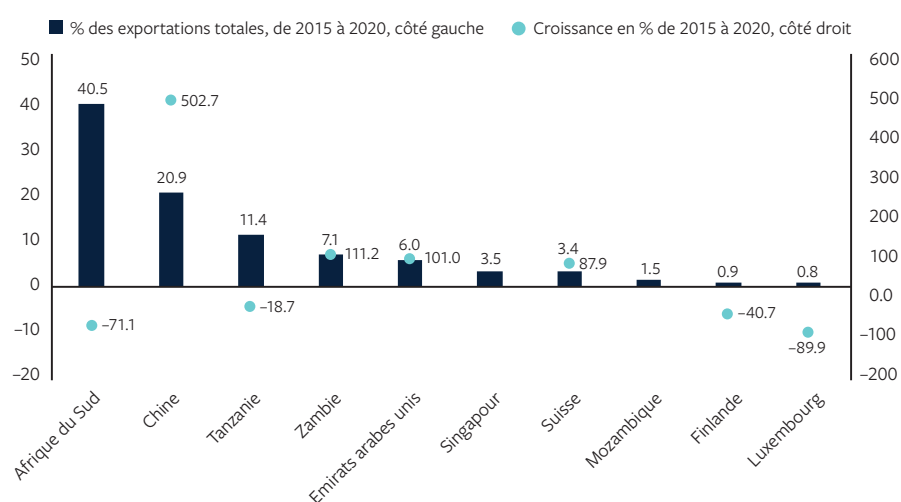
Figure 2 Principaux produits d'exportation de la RDC (% des exportations totales, moyenne 2015-2020)



Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la WITS (catégorie de produits à 6 chiffres).

En 2020, du côté des importations, la RDC a importé du papier timbré ou bond (17,8 % des importations totales), des produits chimiques (3,4 %), des huiles légères et autres huiles (4,2 %), du blé (1,5 %) et des pièces et composants de machines lourdes (1,2 %). Environ 75 % de toutes les importations au cours de cette période provenaient des États-Unis (19,5 %), de la Chine (19,2 %), de l'Afrique du Sud (13 %), de l'Inde (5 %), des États membres de l'UE, du Royaume-Uni et des Émirats arabes unis. Les importations de produits pharmaceutiques par la RDC en 2020 ont diminué de 67 % (par rapport à une valeur maximale de 510 millions de dollars en 2019 dans le contexte de l'épidémie de virus Ebola), par rapport à une hausse des importations par d'autres pays⁶ pour répondre à la demande intérieure accrue pendant la pandémie de Covid-19 (ITC, 2021).

Figure 3 Les 10 premières destinations d'exportation de la RDC, 2015-2020



Source : calculs des auteurs basés sur les données de la WITS.

⁶ Par exemple, les importations de produits pharmaceutiques ont augmenté de 139 % pour le Niger, 95 % pour le Nigeria, 29 % pour la Tanzanie et 24 % pour le Kenya (ITC, 2021).

Nous étudions l'efficacité (en termes d'avantage comparatif révélé ou ACR) et la demande mondiale (de tous les pays) des 25 principaux produits exportés par la RDC (représentant 99 % des exportations totales de la RDC) au cours de la période 2015-2020. Le Tableau 3 présente les produits qui peuvent être soutenus par la promotion ou l'intervention à l'exportation pour accroître la compétitivité et répondre à la hausse de la demande mondiale, ainsi que les produits dont la demande mondiale est en baisse. Des opportunités peuvent également se présenter pour les produits agricoles de la RDC suite au lancement du Programme gouvernemental de transformation agricole en 2022, qui vise à relancer le secteur des semences (par exemple le manioc, le maïs, le riz, le soja et les haricots) à court terme (2022-2023) et à mener des initiatives de grande envergure en développant des chaînes de valeur pour les cultures vivrières et pérennes et en améliorant l'infrastructure connexe (ACP, 2022).

Tableau 3 Produits d'exportation pour la promotion et l'intervention ciblée

	Augmentation de l'ACR (par exemple, pour la promotion et la facilitation des exportations)	Diminution de l'ACR (par exemple, intervention pour accroître la compétitivité)
Augmentation de la demande mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Plantes utilisées en parfumerie, produits pharmaceutiques ou insecticides • Huiles de pétrole et de minéraux bitumineux (non brutes ; huiles et préparations non légères) • Minerai et concentrés de cuivre • Mattes de cuivre, cuivre cémenté • Déchets et débris de cuivre • Bois tropical brut, non traité 	<ul style="list-style-type: none"> • Bois tropicaux bruts, bois scié/désossé longitudinalement • Chars et autres véhicules blindés de combat • Poussière de zinc • Minerais de niobium, tantale et vanadium • Cobalt et articles en cobalt • Cuivre, raffiné et brut • Oxydes et hydroxydes de cobalt
Diminution de la demande mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Fèves de cacao entières ou brisées, crues ou torréfiées • Bois brut, non inclus ailleurs • Or, sous forme brute 	<ul style="list-style-type: none"> • Café, même torréfié ou décaféiné • Minerais et concentrés, non inclus ailleurs • Minerais et concentrés de cobalt

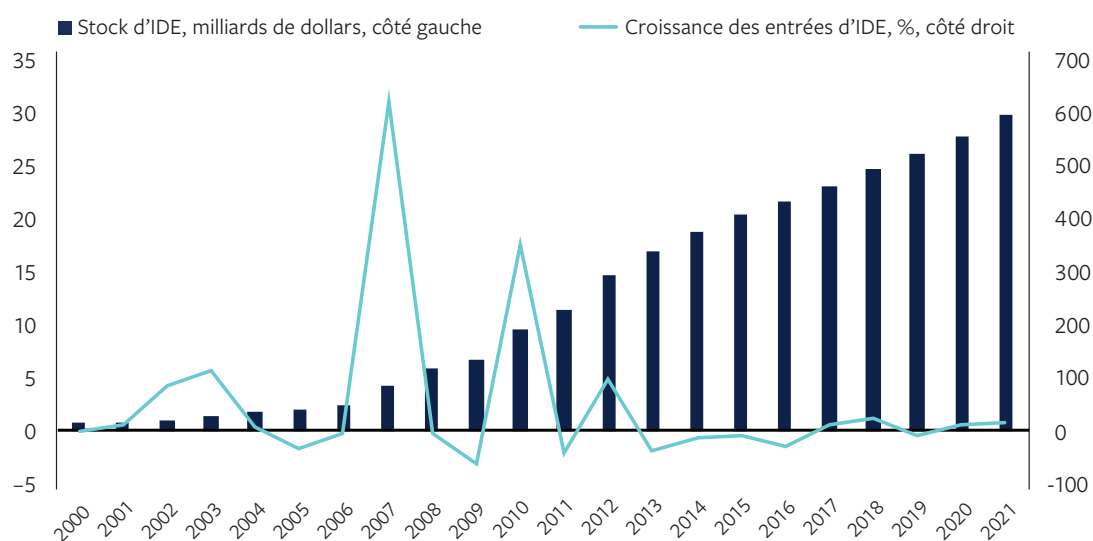
Source : compilation des auteurs à partir de la base de données de la WITS.

2.2 Investissements directs étrangers

Le stock d'investissements directs étrangers (IDE) en RDC est passé de 1,3 milliard de dollars en 2003 à 29,1 milliards de dollars en 2021, sous l'impulsion des investissements dans le secteur minier et les industries de téléphonie mobile (OMC, 2016) (Figure 4). Les IDE dans l'activité minière se sont concentrés sur le cobalt, le lithium, le nickel et le cuivre, minerais principalement utilisés dans la production de smartphones et de batteries de véhicules électriques (CNUCED, 2020). En 2019, la RDC a également reçu d'importants nouveaux investissements chinois dépassant 1,5 milliard de dollars, liés à des projets manufacturiers nationaux (ibid.).⁷

⁷ La RDC a des traités bilatéraux d'investissement (TBI) en vigueur avec la France, l'Allemagne, la Suisse et les États-Unis, tandis qu'elle a déjà signé des accords (qui doivent encore être appliqués) avec l'Union économique belgo-luxembourgeoise, la Chine, l'Égypte, la Grèce, l'Inde, l'Italie, la Jordanie, le Portugal, la République de Corée, l'Afrique du Sud et l'Ukraine (CNUCED, 2023).

Figure 4 Stock et flux des IDE en RDC



Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la CNUCED.

Les flux d'IDE vers la RDC au cours des deux dernières décennies ont culminé en 2012, 2013 et 2010, à 3,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars et 2,9 milliards de dollars respectivement, principalement liés à d'importants investissements dans le cobalt, l'énergie et le pétrole (voir CNUCED, 2011 ; 2013 ; 2014). Malgré les défis politiques et économiques posés par la pandémie de Covid-19, les entrées d'IDE ont augmenté de 10,7 % en 2020 pour atteindre 1,65 milliard de dollars. En 2020, la RDC a attiré 12 nouveaux investissements dans le secteur des télécommunications de la part d'entreprises multinationales ayant leur siège en Chine, en Égypte, aux Émirats arabes unis et aux États-Unis (FDI Intelligence, 2021 ; CNUCED, 2021). Certains de ces nouveaux investissements ont également pris la forme de projets d'énergie solaire visant à réduire la dépendance du pays à l'égard des sources d'énergie non renouvelables⁸ (ibid.). Un autre grand projet d'investissement sur site vierge a été attiré par le secteur minier,⁹ mais, pour atteindre l'objectif de durabilité, ce projet sera alimenté par de l'hydroélectricité renouvelable provenant du fleuve Congo dans le cadre d'un accord de partenariat public-privé.¹⁰

En 2021, le flux d'IDE vers la RDC a augmenté de 13,5% pour atteindre 1,9 milliards de dollars, avec des projets de champs pétroliers offshore et d'exploitation minière, et une installation de traitement des déchets organiques municipaux par Biocrude Technologies (Canada) pour 136 millions de dollars (CNUCED, 2022). Avec la libéralisation du secteur en 2014 et la commercialisation de l'entreprise publique d'électricité, le secteur peut attirer des IDE pour améliorer la capacité et la distribution d'électricité, ainsi que pour développer des sources d'énergie alternatives (ANAPI, 2019). Il existe également des possibilités d'IDE dans les secteurs des infrastructures, de l'exploitation minière et des hydrocarbures (ibid.). De même, l'industrie agroalimentaire a un grand potentiel pour attirer les IDE afin d'améliorer la sécurité alimentaire du pays, en se concentrant sur la production de

⁸ L'un des projets émane de la société Sun Plus, basée aux États-Unis et intitulée Kinshasa Solar City, avec une capacité cumulée de 1 000 MWc (Afrik21, 2020a) ; l'autre provient de DPA Africa Asset, basée à Maurice, et fournira de l'énergie solaire au pays sur la base de contrats de location de panneaux solaires photovoltaïques et de systèmes de stockage d'électricité (Afrik21, 2020b).

⁹ L'IDE a été apporté par la société canadienne Ivanhoe Mining Company, pour un montant d'environ 360 millions de dollars (CNUCED, 2021), afin d'explorer les mines de cuivre souterraines de Kamao-Kakula.

¹⁰ Plus d'informations sur <https://ivanhoemines.com/news/2021/kamao-copper-extends-existing-financing-agreement-with-drcs-state-owned-power-company-to-facilitate-the-upgrade-of-turbine-5-at/>

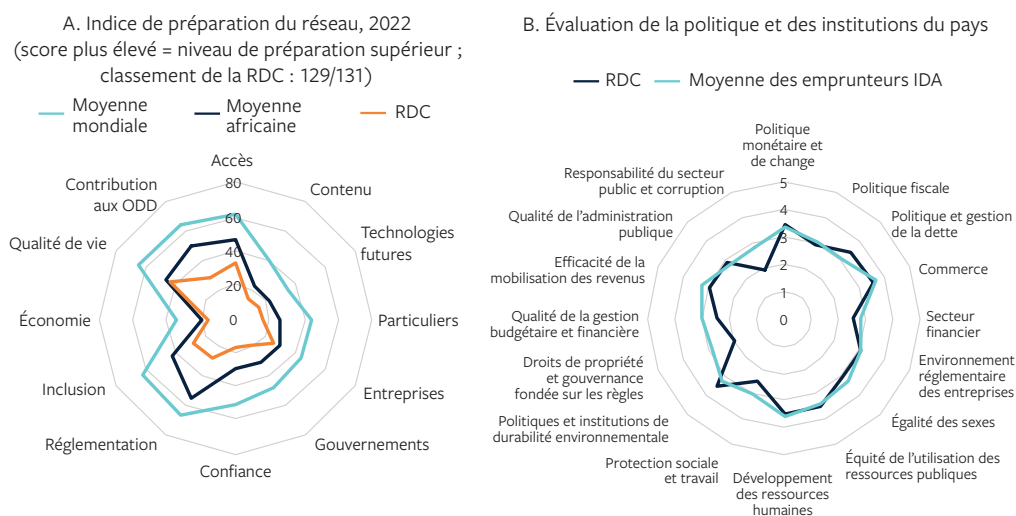
cultures vivrières et pérennes, ainsi que sur les produits de la pêche, de la volaille et de la viande (ibid.). À cette fin, 22 nouveaux parcs agro-industriels ont également été développés par le gouvernement.

2.3 Environnement d'affaires

Bien qu'elle soit riche en terres rares, la RDC est l'un des pays les plus pauvres du monde, avec un environnement commercial extrêmement difficile et une informalité généralisée. Le pays ne dispose pas d'infrastructures routières et d'électrification essentielles et connaît des niveaux élevés de corruption (USDoS, 2022 ; Banque mondiale, 2022c). Seules six des 26 nouvelles capitales provinciales sont accessibles par la route depuis Kinshasa, et le pays affiche l'un des taux d'électrification les plus faibles d'Afrique, soit 15 à 20 % (TI, 2022).

Le mauvais état du système de transport se traduit par une faible connectivité entre le centre et la périphérie du pays ; la médiocrité des infrastructures de soutien, la faiblesse de la mise en œuvre des douanes et la fiscalité excessive, associées à des cas de corruption et de mauvaise gestion, découragent le commerce et l'investissement (ITA, 2021 ; OMC, 2016 ; MCE, 2021). La RDC a également des indicateurs de préparation au numérique peu performants par rapport aux autres pays et à l'Afrique (129^e sur 131 pays), en particulier dans les aspects liés à la réglementation et à l'accès au numérique, ainsi qu'à la numérisation des opérations et des services gouvernementaux (Figure 5A).

Figure 5 Préparation au numérique et qualité de la politique et des institutions (score plus élevé = meilleure performance)



Sources : Les données de la Figure 5A sont basées sur les données NRI de networkreadiness.org par l'Institut Portulans (2022). La Figure 5B est basée sur le rapport CPIA depuis 2021 de la Banque mondiale (2022d). Les emprunteurs IDA désignent les pays à faible revenu éligibles au financement de l'Association internationale de développement. Les scores agrégés (monde, Afrique, emprunteurs IDA) sont basés sur des moyennes simples.

En 2022, la RDC est classée 166^e sur 180 pays dans l'indice de perception de la corruption (TI, 2022). Les entreprises se plaignent du harcèlement en ce qui concerne les paiements fiscaux et non fiscaux et du nombre élevé de taxes (Banque mondiale, 2022c). Bien qu'il existe une loi sur la protection des droits d'auteur et des droits voisins (1986), l'application des droits de propriété intellectuelle (DPI) est pratiquement inexistante (USDoS, 2022). Ces défis institutionnels se reflètent dans une certaine mesure dans le score inférieur de la RDC par rapport à 39 autres pays d'Afrique subsaharienne sur la plupart des aspects de l'évaluation des politiques et des institutions nationales de la Banque mondiale en 2021, en particulier sur les politiques liées aux droits de propriété, à la

responsabilité du secteur public et à la corruption (Figure 5B). Il y a également des défis à relever en termes de résolution des litiges immobiliers et commerciaux, qui sont longs et coûteux et qui prennent en moyenne 610 jours (Banque mondiale, 2022c).

Afin d'améliorer l'environnement d'affaires, la RDC a pris les initiatives suivantes :

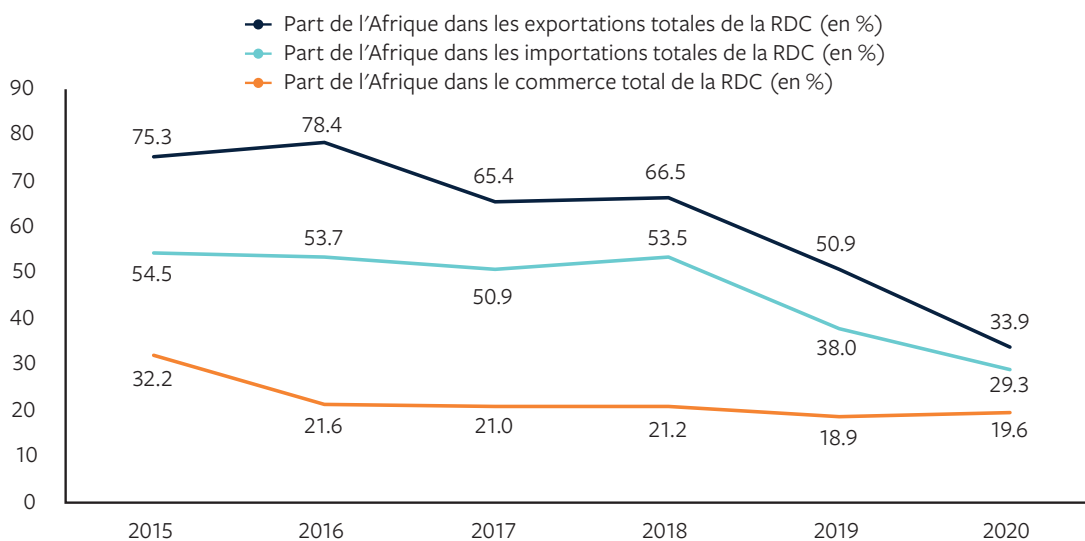
- la création d'une unité "Climat des affaires" en 2019, chargée de suivre et d'améliorer l'environnement favorable aux entreprises et d'assurer l'interface avec les milieux d'affaires
- l'adoption de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
- l'approbation du Code minier (compte tenu de l'importance des industries extractives en RDC), aligné sur les meilleures pratiques internationales : il incorpore des taxes égales et transparentes sur les rentes minières. Il devrait également augmenter les royalties sur le cuivre de 2 % à 3,5 %, sur l'or de 2,5 % à 3,5 % et, potentiellement, sur le cobalt de 2 % à 10 % (CNUCED, 2018), bien que certaines questions concernant les exigences élevées en matière de rapatriement (c'est-à-dire que 60 % des revenus miniers doivent être déposés à la banque commerciale de la RDC, ce qui augmente les coûts d'exploitation de l'entreprise) doivent être réexaminées (Banque mondiale, 2022c)
- la mise en place de lois adaptées (code des investissements, code des assurances, loi sur l'agriculture, loi sur la libéralisation de l'électricité, code des télécommunications, loi sur la tarification, la liberté et la concurrence) afin d'accroître la participation du secteur privé et d'attirer les investissements.

3 Performance du commerce intra-africain et ZLECA

3.1 Contexte : commerce de biens de la RDC avec l'Afrique

Le commerce (exportations et importations) de la RDC avec les autres pays africains a chuté de 54,5 % de son commerce total (soit 9,2 milliards de dollars) en 2015 à 29,3 % (soit 8,5 milliards de dollars) en 2019 et à 29,3 % (6,1 milliards de dollars) en 2020 (Figure 6).¹¹ La valeur des exportations de biens de la RDC vers l'Afrique dépasse celle de ses importations, ce qui se traduit par une balance commerciale positive avec le reste de l'Afrique depuis 2015, évaluée à 5 milliards de dollars en 2019 et à 3,4 milliards de dollars en 2020. Selon les dernières données fiables de 2020, la valeur des exportations de la RDC vers l'Afrique a chuté de 29,2 % et les importations ont baissé de 21,6 %. En termes de part en pourcentage du commerce total, le commerce intra-africain de la RDC est resté entre 51 % et 55 % de 2015 à 2018, mais a baissé à 29,3 % à partir de 2020 (Figure 6).

Figure 6 Commerce intra-africain de biens de la RDC



Note : le commerce intra-africain couvre 45 pays africains disposant de données complètes sur les exportations et les importations de biens de 2015 à 2020.

Source : Calculs des auteur·rice·s basés sur les données de la WITS.

Les principales destinations des exportations de la RDC en Afrique sont l'Afrique du Sud, la Tanzanie, la Zambie et le Mozambique, tandis que les principales sources d'importations en provenance d'Afrique sont l'Afrique du Sud, la Zambie, la Tanzanie et l'Ouganda. Au niveau des produits, la RDC exporte principalement des produits chimiques et des métaux vers le reste de l'Afrique, tandis qu'elle importe principalement des minéraux, des produits chimiques, des pièces de machines et

¹¹ Une part importante du commerce intra-africain de la RDC est susceptible de transiter par ses voisins.

des équipements électriques. En 2020, les principaux produits d'exportation de la RDC vers l'Afrique du Sud étaient les oxydes et hydroxydes de cobalt (57,72%), le cuivre raffiné et les alliages de cuivre (31,7%) ; avec la Tanzanie, les principales exportations étaient concentrées sur le cuivre raffiné et le cuivre (92,7%) et les produits chimiques (4,2%) ; avec la Zambie, les principales exportations concernaient les minéraux - minerais de cuivre (52,7%) et les métaux (23,2%), et les produits chimiques. De même, la plupart des importations en provenance des quatre principales sources de la région étaient également concentrées dans les minéraux, les métaux, les machines et équipements électriques, les produits chimiques et les produits alimentaires.

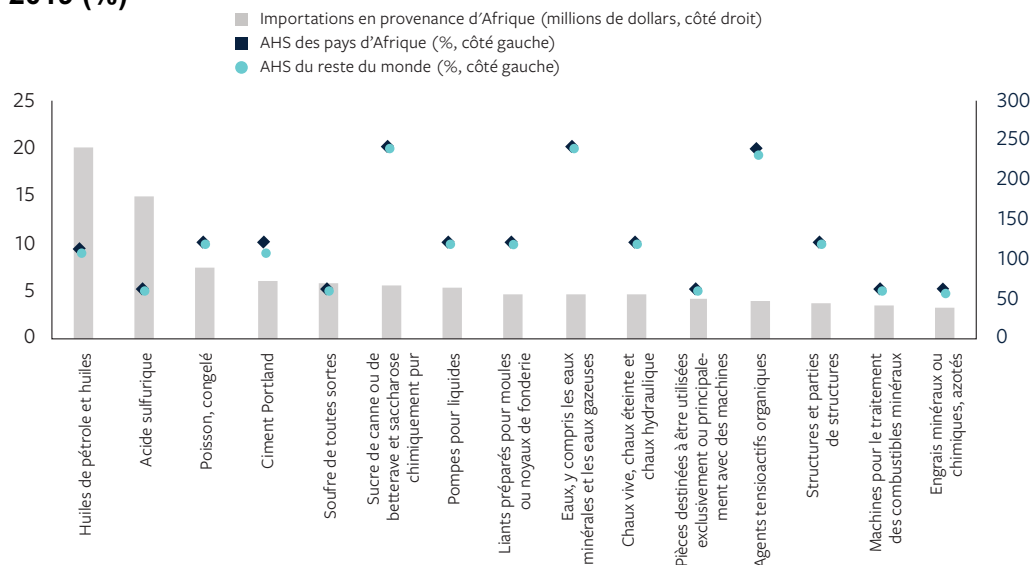
Les taux de droits de douane de la nation la plus favorisée (NPF), pondérés en fonction des échanges, imposés par la RDC sur les importations en provenance des pays africains variaient entre 5 % pour la Libye et 20 % pour l'Algérie.¹² La RDC fait partie des communautés économiques régionales (CER) d'Afrique : la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et l'Union de développement de l'Afrique australe (SADC). La RDC est également devenue membre de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) en avril 2022. Toutefois, elle doit encore offrir des tarifs préférentiels au COMESA et à la SADC (voir Tralac, 2021). Entre-temps, la RDC a déposé son instrument de ratification auprès du Secrétaire général de la CAE en juillet 2022 (CAE, 2022).

Le AHS est défini par la base de données de la World Integrated Trade Solution (WITS) comme étant les taux tarifaires préférentiels existants les plus bas ou les tarifs NPF appliqués. La Figure 7 montre les 15 principales importations de la RDC en provenance d'Afrique, qui représentent plus de la moitié de ses importations en provenance du continent. Elle montre également que les AHS imposés par la RDC (dans ce cas, les AHS seront les tarifs NPF appliqués) sur les importations des pays de l'Afrique sont largement similaires aux AHS imposés sur les importations du reste du monde. Comme le pays n'offre aucun traitement préférentiel à aucun pays, ce résultat était attendu.

Toutefois, dans le cadre de ZLECA, les droits de douane devront être progressivement libéralisés par étapes, à l'exception des produits « sensibles » et de la « liste d'exclusion ». Les tarifs seront libéralisés (jusqu'à zéro) pour 90 % des lignes tarifaires sur une période de 10 ans pour les pays les moins avancés (PMA) comme la RDC et de cinq ans pour les non PMA (voir Hartzenberg, 2023). Par conséquent, la RDC devra harmoniser et internaliser les barèmes tarifaires ainsi que les normes à travers ses trois CER et ZLECA.

¹² Basé sur la base de données de la WITS.

Figure 7 Taux de droits effectivement appliqués (AHS) sur les principaux produits importés par la RDC en provenance d'Afrique et du reste du monde, 2019 (%)



Source : Base de données de la WITS.

Les mesures non tarifaires (MNT), notamment les normes sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce, l'inspection avant expédition et le contrôle des prix et de la qualité, dont le nombre varie de 60 à 768 MNT imposées par le Niger et Maurice, respectivement¹³, affectent également les importations de la RDC en provenance d'autres pays d'Afrique. Cela implique que les mesures non tarifaires qui continuent d'exister empêchent le commerce d'atteindre sa capacité maximale. Il serait donc vital d'aborder ces MNT dans le cadre de ZLECA pour stimuler le commerce potentiel avec ces partenaires régionaux (FMI, 2020 ; Bouët et al., 2021).

Néanmoins, le nombre de MNT n'indique pas l'ampleur de la restriction des échanges. La Figure 8 montre plutôt les coûts commerciaux équivalents ad valorem¹⁴ qui intègrent non seulement les coûts de transport et les tarifs internationaux, mais aussi d'autres composantes, notamment les coûts associés aux différences de langues, de monnaies et de procédures d'importation ou d'exportation fastidieuses.¹⁵ Elle montre également les coûts commerciaux ad valorem équivalents¹⁶ entre la RDC et les partenaires commerciaux respectifs en moyenne pour la période 2015-2018.

Sur la base de cette mesure, le commerce entre la RDC et le Soudan implique des coûts supplémentaires s'élevant à environ 1 425 % de la valeur des biens, par rapport à la situation lorsque ces deux pays échangent des biens à l'intérieur de leurs frontières. En d'autres termes, le commerce avec le Soudan est environ 14 fois plus cher que le commerce à l'intérieur de ses frontières (et vice versa).¹⁷ Les données suggèrent également qu'à l'exception de 11 pays africains dont la Zambie, la Tanzanie et l'Afrique du Sud, les coûts commerciaux bilatéraux de la RDC sont plus élevés avec la plupart des partenaires africains qu'avec ceux situés en dehors de la région (par exemple la Chine, le Royaume-Uni, les États-Unis), ce qui

¹³ Calculs des auteur-riche-s basés sur la base de données TRAINS, consultée en septembre 2021.

¹⁴ Ou en proportion (%) de la valeur estimée des biens.

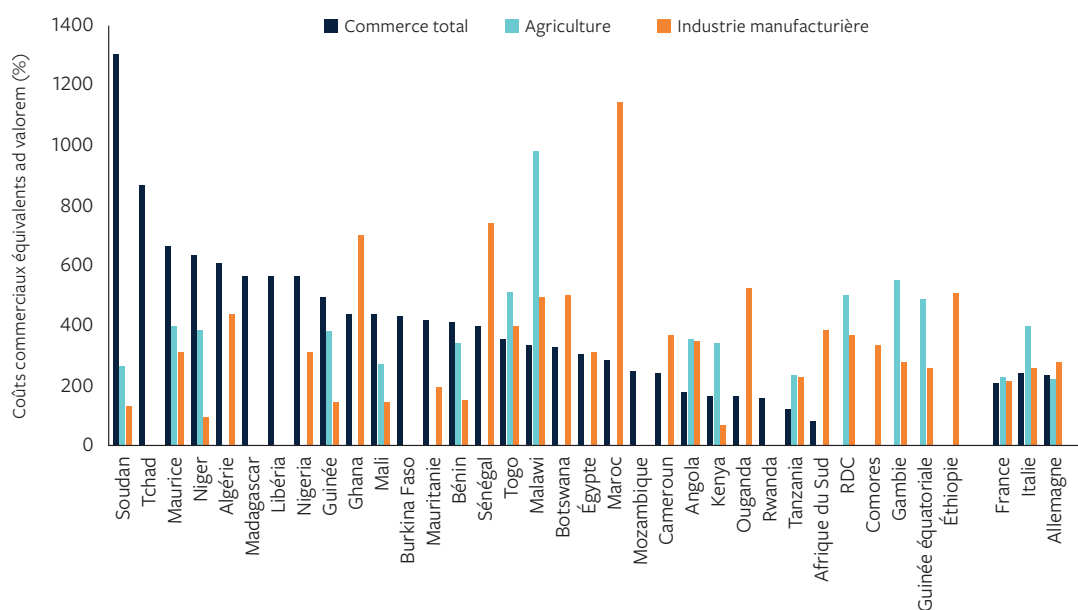
¹⁵ Cette mesure, développée par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Banque mondiale en 2017, comprend tous les coûts liés à l'échange international de biens avec un autre partenaire (c'est-à-dire de manière bilatérale) par rapport à ceux liés à l'échange de biens au niveau national.

¹⁶ Ou en proportion (%) de la valeur estimée des biens.

¹⁷ Voir Arvis et al. (2011) pour une discussion complète de la méthodologie.

représente à la fois un défi et une opportunité d'accroître la facilitation des échanges au sein du continent, un rôle qui sera probablement joué par la ZLECA.

Figure 8 Coûts commerciaux bilatéraux ad valorem entre la RDC et ses partenaires respectifs (% , moyenne 2015-2018)



Source : base de données de la Banque mondiale.

3.2 Statut de la mise en œuvre de la ZLECA par la RDC

En février 2023, 54 des 55 pays africains (à l'exception de l'Érythrée) avaient signé la ZLECA et 46 pays avaient déposé leurs instruments de ratification auprès de l'Union africaine (UA) (Tralac, 2023). La RDC a signé la ZLECA en mars 2018 et a approuvé le traité en avril 2021, mais n'a déposé son instrument de ratification auprès de l'UA qu'en février 2022, devenant ainsi le 44^e pays signataire à le faire.

Les pays qui ratifient l'accord peuvent commercer entre eux sur la base de leurs concessions tarifaires et de leurs règles d'origine. En janvier 2022, 87,7 % des lignes tarifaires avaient fait l'objet d'un accord, les lignes tarifaires en suspens concernent les textiles, les produits automobiles, le sucre et le tabac (UA, 2022a). Les négociations sont en cours, 46 pays ont soumis leurs listes provisoires de concessions tarifaires en février 2023 (UA, 2023).

Avec l'adoption de la ZLECA, les droits de douane sur les produits originaires d'autres pays africains seront progressivement libéralisés par étapes également, à l'exception des produits figurant sur les listes "sensibles" et "d'exclusion". Les tarifs seront libéralisés (jusqu'à zéro) pour 90 % des lignes tarifaires sur une période de 10 ans pour les PMA (pays les moins avancés, y compris la RDC), de 5 ans pour les non-PMA et de 15 ans pour six pays sélectionnés¹⁸ (voir Hartzenberg, 2023). Les produits sensibles ne doivent pas dépasser 7 % du total des lignes tarifaires, tandis que la liste d'exclusion ne doit pas dépasser 3 % du total des lignes tarifaires, la valeur limite des importations intra-africaines ne devant pas dépasser 10 % (ibid.).

¹⁸ Éthiopie, Madagascar, Malawi, Soudan, Zambie et Zimbabwe.

Des activités préparatoires et de sensibilisation ont été menées aux niveaux national, régional et continental. Au niveau continental, l'initiative de commerce guidée (GTI, Guided Trade Initiative) du Secrétariat de la ZLECA a été annoncée lors de la neuvième réunion des ministres du Conseil de la ZLECA en juillet 2022, et est entrée en vigueur en octobre 2022. Huit pays¹⁹ ont participé à la GTI, mais la RDC n'en fait pas (encore) partie. La GTI vise à (i) permettre des échanges commerciaux significatifs dans le cadre de la ZLECA ; (ii) tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de politique commerciale dans le cadre de la ZLECA ; et (iii) envoyer un message positif important aux opérateurs économiques africains (UA, 2022b). Les produits destinés au commerce dans le cadre de la GTI sont notamment les carreaux de céramique, les piles, le thé, le café, les produits carnés transformés, l'amidon de maïs, le sucre, les pâtes, le sirop de glucose, les fruits secs et la fibre de sisal, conformément à l'accent mis par la ZLECA sur le développement de la chaîne de valeur (UA, 2022c). Bien que l'initiative de commerce guidée doive couvrir davantage de produits et de pays, il s'agit néanmoins d'une étape positive dans la création de relations commerciales durables, en particulier entre les pays du continent dont les liens commerciaux sont plus faibles (Mendez-Parra, 2022).

Un nouveau rapport de la Banque mondiale a étudié l'impact potentiel de la ZLECA sur les pays par le biais des IDE (Echandi et al., 2022). Le rapport envisage deux scénarios différents. Le premier, appelé "scénario large des IDE de la ZLECA", examine les avantages escomptés d'une augmentation des IDE. Le second, le "scénario d'approfondissement des IDE de ZLECA", explore les gains supplémentaires qui pourraient être obtenus si les membres de la ZLECA élargissaient l'accord afin d'inclure une plus grande harmonisation dans des domaines tels que la politique d'investissement, la concurrence, le commerce électronique et les droits de propriété intellectuelle (DPI).

Ce rapport suggère que les gains les plus importants de la ZLECA en termes d'augmentation des IDE entrants seront réalisés en RDC. Dans le cadre du scénario large des IDE de la ZLECA, la mise en œuvre de la ZLECA augmentera le stock d'IDE entrants de la RDC de 18,9 milliards de dollars, soit une augmentation de 207,9 % par rapport au scénario de base de 2017 de 9,1 milliards de dollars. Dans le cadre du scénario d'approfondissement des IDE de ZLECA, les IDE entrants devraient augmenter de 26,1 milliards de dollars (286,6 %) en 2035. Par rapport au scénario de base, la RDC devrait également enregistrer des gains grâce à l'augmentation des salaires (18,5 %), du revenu réel (de 9,8 à 13 %) et de la mobilité de la main-d'œuvre (de 4,6 %) (Echandi et al., 2022).

Divers experts en commerce et en développement ont expliqué que ZLECA pourrait aider la RDC à jouer un rôle essentiel dans le développement de chaînes de valeur régionales dans les industries manufacturières et agroalimentaires en fournissant des produits minéraux et agricoles clés au continent. Sa position géographique unique signifie également que la RDC pourrait être une passerelle pour relier les trois blocs économiques régionaux au reste de l'Afrique, d'autant plus qu'elle importe environ un quart de toutes les machines exportées par les nations africaines (Burger, 2021). La RDC pourrait également faciliter la création de corridors économiques à travers ses frontières avec neuf autres partenaires régionaux, ce qui pourrait entraîner une baisse des coûts de transport si cela est complété par une meilleure infrastructure de transport et des pratiques améliorées de contrôle aux frontières. Cela permettrait d'améliorer l'accès aux marchés, de

¹⁹ Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Maurice, Rwanda, Tanzanie et Tunisie.

réduire le coût des intrants et de créer des synergies de production régionales pour une Afrique plus prospère.

Au niveau national, la RDC, en collaboration avec des partenaires internationaux, a finalisé sa Stratégie nationale globale de mise en œuvre de la ZLECA en juillet 2021, après des ateliers et des consultations avec des parties prenantes du secteur public, du secteur privé, des exportateurs, des médias, du parlement, des organismes professionnels, des groupes de la société civile et des organisations de femmes et de jeunes (UNECA, 2021 ; MCE, 2021). La Stratégie prévoit que la mise en œuvre de la ZLECA aidera la RDC à diversifier son économie et à accéder à des opportunités de marché plus larges sur le continent. Pour y parvenir, la Stratégie définit huit stratégies :

1. sensibiliser les parties prenantes nationales à la ZLECA
2. diversifier l'économie et promouvoir l'esprit d'entreprise
3. le renforcement des capacités de production de produits transformés, ainsi que le soutien aux infrastructures de facilitation du commerce
4. le développement de la technologie numérique et la modernisation du secteur de l'information, de la communication et de la technologie
5. donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'exploiter les possibilités offertes par la ZLECA
6. rationaliser les dispositions institutionnelles et réglementaires en vue de l'application effective de l'accord ZLECA
7. accélérer le processus d'intégration régionale et promouvoir l'intégration dans les chaînes de valeur transfrontalières
8. la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation et le renforcement des capacités pour les programmes et stratégies de mise en œuvre de la ZLECA

Pour chacune des huit stratégies susmentionnées, la Stratégie de mise en œuvre définit des plans d'action spécifiques, des indicateurs de base et des indicateurs cibles, les principales agences de mise en œuvre, des échéances (par exemple, plus de deux ans, de deux à cinq ans et plus de cinq ans) et des risques. La Stratégie identifie également des produits spécifiques de la RDC comme prioritaires pour l'exportation dans le cadre de la ZLECA, notamment les produits alimentaires et agroalimentaires, le ciment, les produits du bois, les ressources énergétiques, le caoutchouc, les produits en acier et en aluminium, les textiles, les produits de l'élevage et les produits chimiques.

Entre-temps, pour protéger le marché local, le gouvernement a exclu les produits suivants du champ d'application de la ZLECA : le ciment gris, le clinker, les barres de fer, la farine de blé et de maïs, le sucre roux, l'huile de palme, la bière de malt et les boissons à base de jus de fruits. Certaines menaces ont également été évoquées en raison de la baisse potentielle des recettes douanières, du dumping et de la réduction de l'excédent commercial, ce qui a des répercussions sur le niveau des réserves de change. Afin de faciliter les échanges commerciaux dans le cadre de ZLECA et de gérer les risques, la Stratégie décrit le cadre de la RDC pour l'analyse des lacunes institutionnelles, réglementaires et politiques dans le contexte de la mise en œuvre de ZLECA.

Le gouvernement de la RDC, qui présidera l'UA de février 2021 à février 2022, encourage les pays africains à rompre le cercle vicieux de la dépendance des exportations de marchandises et à créer de la valeur ajoutée en renforçant les capacités de production et en développant le commerce intra-africain. Cela a placé la RDC au centre de l'élaboration d'un nouveau plan pour l'UA. Un accent particulier sera également mis sur la création de chaînes de valeur régionales automobiles pour la RDC en attirant les investissements des fabricants d'équipements d'origine,

en développant l'infrastructure locale requise et en concevant un plan automobile national pour soutenir le développement de l'automobile, en particulier pour les véhicules à batterie et électriques (Ministère de l'industrie, 2021). Ceci est particulièrement important pour la RDC, qui possède 70 % du cobalt mondial (un minerai utilisé dans la fabrication des batteries lithium-ion).

En novembre 2022, le Conseil des ministres de la ZLECA en charge du commerce a adopté les protocoles de la ZLECA sur l'investissement, la concurrence et les DPI (GMI, 2022). D'après les entretiens de l'ODI, les chefs d'État de l'UA ont pris note de ces protocoles en novembre 2022 et, dans l'attente d'un examen juridique, ils devraient être officiellement adoptés en février 2023. Ensuite, les États membres devront ratifier ces protocoles.

La RDC dispose actuellement d'une législation pertinente en matière de concurrence, de droits de propriété intellectuelle et d'investissement. La RDC dispose d'une loi de 2019 sur la tarification, la liberté et la concurrence, et d'une commission de la concurrence dédiée (Sorinas et al., 2018). Elle dispose de la loi sur la propriété industrielle de 1982 et de la loi sur la protection du droit d'auteur et des droits voisins de 1986. Elle est également signataire de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), bien que l'application des réglementations relatives aux DPI soit pratiquement inexistante (USDoS, 2022). La RDC a adopté en 2002 la loi sur le code des investissements, qui régleme les investissements étrangers. La RDC est également membre de la Convention du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et de la Convention de New York.

Pour permettre à la RDC de mettre en œuvre la ZLECA, elle pourrait avoir besoin d'efforts simultanés pour s'associer à des organisations internationales afin de relever ses défis structurels importants (par exemple, liés à des infrastructures inadéquates et à des besoins de capacité), qui entravent les opérations commerciales et limitent effectivement la capacité des entreprises à exploiter les opportunités offertes par la ZLECA. La RDC pourrait également avoir besoin d'accroître ses efforts d'intégration et d'adopter un engagement au niveau des CER (par exemple, la SADC, le COMESA), qu'elle pourrait exploiter au fur et à mesure qu'elle progresse dans l'élaboration de ses négociations sur la ZLECA et dans la mise en œuvre de ses stratégies.

4 Opportunités et défis pour le commerce et l'investissement de la RDC

À partir de l'analyse des performances macro-économiques de la RDC, du paysage du commerce et de l'investissement et de la mise en œuvre de la ZLECA présentée dans les sections précédentes, le Tableau 5 résume les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques de la RDC que les principales parties prenantes (décideurs politiques, commerçants/investisseurs, bailleurs de fonds internationaux) doivent prendre en compte pour que la RDC tire le meilleur parti du commerce, de l'investissement et de la ZLECA.

Tableau 5 Forces, faiblesses, opportunités et risques de la RDC

Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Population jeune et de plus en plus instruite • Programme d'éducation gratuite par le gouvernement depuis 2019 • Politiques proactives visant à développer des chaînes de valeur régionales pour les industries automobiles (en particulier les batteries et les véhicules électroniques), en tirant parti des importantes réserves de cobalt et de cuivre du pays • Adhésion à plusieurs CER (CEA, CEEAC, COMESA et SADC) • Croissance résiliente du PIB en 2022, à 6,6 %, malgré le choc de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, et des perspectives solides à moyen terme, avec une croissance annuelle moyenne de 6,5 % entre 2023 et 2025 • Stratégie de mise en œuvre de la ZLECA finalisée, présentée avec les produits et marchés prioritaires identifiés, les plans d'action, les objectifs et les calendriers
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Forte incidence de la pauvreté (près de 75 % de la population vit avec moins de 2,15 \$ PPA par jour) • Manque d'infrastructures routières essentielles et d'électrification • Niveaux élevés d'informalité • Faible niveau de préparation au numérique (129^e sur 131 pays en 2022) • Niveaux élevés de corruption perçue, fiscalité complexe et faible application des droits de propriété • Forte dépendance à l'égard des minerais de cobalt et de cuivre et de leurs produits d'exportation (95 % des exportations de marchandises en 2015-2020), exposant l'économie aux chocs des prix mondiaux, avec des implications pour le revenu des ménages et la viabilité budgétaire • Faible productivité et diversification de l'agriculture • Diminution de l'importance (en % du PIB) du commerce des services • Incidence élevée des barrières non tarifaires et autres coûts commerciaux qui freinent la croissance des exportations et des importations. • Pas encore de préférences tarifaires ou d'internalisation des CER ou de l'accord de la ZLECA
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique stratégique et adhésion à la CEA, à la CEEAC, au COMESA, à la SADC et à la ZLECA pour s'emparer de la base du marché continental • Adoption du protocole d'investissement de ZLECA qui peut aider la RDC à attirer des IDE intra-africains et à développer des chaînes de valeur régionales dans les secteurs de l'agro-transformation, de la transformation des minerais et de la fabrication (automobile)

	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la demande mondiale de véhicules électriques et de batteries électroniques, qui peut être mise à profit pour attirer les investissements des fabricants d'équipements d'origine, développer les infrastructures et concevoir un plan national pour l'automobile afin de stimuler la production nationale • Interventions visant à soutenir l'exportation de produits du bois, de minéraux transformés et de fèves de cacao, compte tenu de l'augmentation de la demande mondiale et/ou de l'efficacité de la RDC dans ces produits • Augmentation des investissements dans l'industrie manufacturière, les télécommunications et les énergies renouvelables (solaire et hydroélectrique) ; 22 parcs agro-industriels sont également créés pour attirer les investissements étrangers directs dans le secteur de la transformation des produits agricoles • Stimulation potentielle du secteur agricole qui pourrait résulter de la mise en œuvre du Programme de transformation agricole du gouvernement lancé en 2022
<p>Menaces (risques)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chocs externes (par exemple, guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine, ralentissement en Chine) qui peuvent affecter les prix mondiaux des matières premières et la demande extérieure pour les principales exportations de la RDC, et pousser à l'inflation intérieure (par exemple, par le biais de prix élevés pour les denrées alimentaires et les carburants) • Risque modéré de creusement de la dette publique • Aggravation de la situation conflictuelle dans l'est du pays • Retards dans la mise en œuvre de la ZLECA en raison des contraintes liées aux infrastructures et aux capacités institutionnelles, des menaces de baisse des recettes douanières et des coûts élevés persistants (mesures tarifaires et non tarifaires) du commerce intra-africain

5 Conclusion

La RDC est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne par sa superficie, sa situation stratégique et ses ressources naturelles. Pourtant, on estime que près des trois quarts de sa population vivront avec moins de 2,15 dollars par jour en 2021. La dépendance de la RDC à l'égard des exportations de minerais est également moins propice à la transformation économique du pays (par exemple, les industries extractives ont moins de valeur ajoutée et d'opportunités de création d'emplois de qualité par rapport à l'industrie manufacturière) et rend le pays vulnérable à la volatilité des prix internationaux des produits de base.

Les perturbations causées par le Covid-19 ont affecté l'économie de la RDC, mais le pays a fortement rebondi après la pandémie, avec une croissance du PIB de 6,2 % et 6,1 % en 2021 et 2022, respectivement, dépassant le taux de croissance de 4,6 % de l'Afrique sub-saharienne. Ce rebond est principalement dû aux prix élevés des exportations de pétrole et de métaux et à la reprise des performances du secteur des services. Si l'invasion de l'Ukraine par la Russie a en partie profité à la RDC, lui permettant de générer des recettes fiscales grâce aux prix élevés des exportations de pétrole et à la hausse des prix des métaux, les retombées de la guerre ont exercé une pression sur les ménages en raison des taux d'inflation élevés et des menaces d'insécurité alimentaire. L'augmentation attendue de la production de pétrole est le principal moteur d'une perspective de croissance robuste à une moyenne de 6,5% sur 2023-2025, bien qu'un risque de baisse puisse émerger de chocs mondiaux (par exemple une guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine, le ralentissement de la Chine) qui pourraient affecter la demande pour les exportations de la RDC, et des dépenses publiques associées à la situation de conflit dans l'est, avec des implications pour les comptes budgétaires et la viabilité de la dette.

Le commerce a joué un rôle important dans l'économie de la RDC, représentant une part de 52 % du PIB en moyenne par an au cours de la dernière décennie. La RDC est membre de plusieurs CER (COMESA, CAE, CEEAC et SADC) et a accès à l'AGOA américaine. Cependant, les exportations de biens de la RDC sont dominées par quelques minerais, tels que les minerais de cobalt et de cuivre et leurs produits, qui représentent ensemble environ 95 % des exportations totales de 2015 à 2020. La mise en œuvre de la ZLECA pourrait aider la RDC à diversifier son économie, à attirer les IDE et à jouer un rôle essentiel dans le développement de chaînes de valeur régionales dans les industries manufacturières et agroalimentaires du continent. Dans le processus, elle pourrait contribuer à améliorer les revenus, à créer des emplois et à réduire l'informalité au niveau national.

La RDC a pris des mesures positives en vue de la mise en œuvre de la ZLECA, notamment en menant des consultations multipartites et en finalisant sa stratégie nationale ZLECA, qui identifie les produits d'exportation destinés aux marchés africains et prévoit des plans d'action spécifiques assortis de délais et d'objectifs clairs. Pour permettre à la RDC de mettre en œuvre la ZLECA, le pays, en partenariat avec des organisations internationales, pourrait devoir s'attaquer à de

sérieux goulets d'étranglement structurels (par exemple, liés à des infrastructures inadéquates et à des contraintes de capacité) qui entravent le commerce et les opérations commerciales et limitent effectivement la capacité des entreprises à exploiter les opportunités offertes par la ZLECA. La RDC pourrait également avoir besoin d'accroître ses efforts d'intégration et d'adopter des engagements au niveau des CER (par exemple, la SADC, le COMESA), qu'elle pourrait exploiter au fur et à mesure qu'elle progresse dans ses négociations et sa mise en œuvre de la ZLECA.

Références

ACP – Agence Congolaise de Presse (2022) 'The Ministry in charge of Agriculture and IITA set the opinion on the start of activities and actions to be carried out within the framework of the Agenda for agricultural transformation in DRC'. 21 April (<https://acpcongo.com/index.php/2022/04/21/the-ministry-in-charge-of-agriculture-and-iita-set-the-opinion-on-the-start-of-activities-and-actions-to-be-carried-out-within-the-framework-of-the-agenda-for-agricultural-transformation-in-drc/>).

AfDB – African Development Bank Group (2021) 'Economic outlook: Democratic Republic of Congo' (www.afdb.org/en/countries-central-africa-democratic-republic-congo/democratic-republic-congo-economic-outlook).

Afrik21 (2020a) 'DRC: Sun Plus launches 1,000 MWp solar PV mega project under PPP'. 24 August (www.afrik21.africa/en/drc-sun-plus-launches-1000-mwp-solar-pv-mega-project-under-ppp/).

Afrik21 (2020b) 'Africa: RBH invests US\$ 20m in DPA to provide solar energy'. 3 November (www.afrik21.africa/en/africa-rbh-invests-20m-in-dpa-to-provide-solar-energy/).

AGOA – African Growth and Opportunity Act (2021) 'Reinstatement of the Democratic Republic of the Congo to AGOA' (<https://agoa.info/news/article/15816-reinstatement-of-the-democratic-republic-of-the-congo-to-agoa>).

ANAPI – Agence nationale de promotion des investissements (2019) 'Investment opportunities by sector in DRC'. Kinshasa: Ministry of Planning.

AU (2022a) 'Opening statement by His Excellency Wamkele Mene, Secretary-General, AfCFTA Secretariat at the Second Ministerial Retreat on the AfCFTA Rules of Origin'. 28 January (<https://au-afcfta.org/wp-content/uploads/2022/02/EN-Ministerial-Retreat-Statement-HE-Wamkele-Mene-v3-3.pdf>).

AU (2022b) 'The AfCFTA Guided Trade Initiative'. AfCFTA Updates (<https://au-afcfta.org/2022/09/the-afcfta-guided-trade-initiative/>).

AU (2022c) 'What is the AfCFTA Guided Trade Initiative all about?' (<https://au-afcfta.org/2022/10/what-is-the-afcfta-guided-trade-initiative-all-about/>).

AU (2023) 'AU Summit 2023: Powering trade through AfCFTA' Africa Renewal, 17 February (<https://www.un.org/africarenewal/magazine/february-2023/au-summit-2023-powering-trade-through-afcfta>)

Arvis, J., Duval, Y., Shepherd, B. and Utoktham, C. (2012) 'Trade costs in the developing world: 1995–2010'. ARTNeT Working Paper Series 121. Asia-Pacific Research and Training Network on Trade (www.unescap.org/sites/default/files/AWP%20No.%20121.pdf).

Bouët, A., Tadesse, G. and Zaki, C. (eds) (2021) *Africa agriculture trade monitor*. Kigali and Washington DC: AKADEMIYA2063 and IFPRI.

Burger, S. (2021) 'DRC, as a keystone in AfCFTA, can link regional value chains'. 3 March (www.engineeringnews.co.za/article/drc-as-a-keystone-in-afcfta-can-link-regional-value-chains-2021-03-03/rep_id:4136).

EAC – East African Community (2022) 'The Democratic Republic of the Congo finally becomes the 7th EAC Partner State'. Press Release, 11 July (<https://www.eac.int/press-releases/2526-the-democratic-republic-of-the-congo-finally-becomes-the-7th-eac-partner-state>).

Echandi, R., Maliszewska, M. and Steenbergen, V. (2022) *Making the most of the African Continental Free Trade Area: leveraging trade and foreign direct investment to boost growth and reduce poverty*. Washington DC: World Bank.

FDI Intelligence (2021) 'Democratic Republic of Congo bucks trend with rise in FDI in 2020'. 25 March (www.fdiintelligence.com/article/79609).

Note de synthèse de l'ODI

GMI – Gabon Mail Info (2022) 'ZLECAF : les trois protocoles de divergence de la 10e réunion du Conseil des ministres du Commerce enfin adoptés à Libreville'. 28 October (<https://gabonmailinfos.com/zlecaf-les-trois-protocoles-de-divergence-de-la-10e-reunion-du-conseil-des-ministres-du-commerce-enfin-adoptes-a-libreville/>).

Hartzenberg, T. (2023) 'The African Continental Free Trade Area Agreement - what is expected of LDCs in terms of trade liberalisation?' UN, February (<https://www.un.org/ldcportal/content/african-continental-free-trade-area-agreement-what-expected-ldcs-terms-trade-liberalisation>)

IMF – International Monetary Fund (2020) 'The African Continental Free Trade Area: potential economic impact and challenges'. IMF Staff Discussion Note SDN/20/04. Washington DC: IMF. (www.imf.org/-/media/Files/Publications/SDN/2020/English/SDNEA2020004.ashx).

IMF (2021a) 'IMF country report 21/168 – Democratic Republic of Congo'. Washington DC: IMF.

IMF (2021b) 'Fiscal monitor: database of country fiscal measures in response to the COVID-19 pandemic'. Washington DC: IMF.

IMF (2022a) 'World economic outlook database'. Electronic database (accessed October 2022) (www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/October/download-entire-database).

IMF (2022b) 'Democratic Republic of the Congo: third review under the Extended Credit Facility Arrangement, the request for modification of performance criteria and the financing assurance review-press release; staff report; and statement by the executive director for the Democratic Republic of the Congo'. Washington DC: IMF (<https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/12/23/Democratic-Republic-of-the-Congo-Third-Review-under-the-Extended-Credit-Facility-527422>).

IPC (2022) 'Democratic Republic of the Congo: acute food insecurity situation July–December 2022 and projection for January–June 2023'. Integrated Food Security Phase Classification, July (<https://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1155972/?iso3=COD>).

ITA – International Trade Administration (2021) 'Democratic Republic of Congo – country commercial guide' (www.trade.gov/country-commercial-guides/democratic-republic-congo-market-overview).

ITC – International Trade Centre (2021) 'TradeMap database' Accessed between November 2021 to January 2022 (www.trademap.org).

Latif, S. and Adelman, M. (2021) 'Free primary schooling in the DRC? Where we are on the road to reform'. World Bank blog, 3 August (<https://blogs.worldbank.org/education/free-primary-schooling-drc-where-we-are-road-reform>).

Mendez-Parra, M. (2022) 'The AfCFTA marks a milestone in its implementation' ODI blog, 7 October (<https://odi.org/en/insights/the-afcfta-marks-a-milestone-in-its-implementation/>).

Ministry of Industry (2021) 'DRC – Africa Business Forum 2021 concept note' (www.afdb.org/sites/default/files/documents/concept_note_26_-10_-2021_s.pdf).

MCE - Ministère du Commerce Extérieur (2021) 'Strategie nationale de mise en oeuvre de l'accord de la zone de libre-echange continentale africaine (ZLECAF) en Republique démocratique du Congo (RDC)'. Rapport final, Juillet.

Nolin, G., Toure, A. and Zerbo, S. (2022) 'Democratic Republic of the Congo's growth among highest in region amid significant challenges'. IMF Country Focus, 25 July (<https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/07/19/cf-drc-growth-among-highest-in-region-amid-significant-challenges>).

Portulans Institute (2022) 'Network Readiness Index 2022' (<https://networkreadinessindex.org/>).

Sorinas, S., Meijer, J., Montebault, B., and Binyingo, O. (2018) 'The Democratic Republic of Congo's New Pricing Freedom and Competition Act' Legal briefings, 28 August. Herbert Smith Freehills (<https://www.herbertsmithfreehills.com/latest-thinking/the-democratic-republic-of-congo%E2%80%99s-new-pricing-freedom-and-competition-act>)

TI – Transparency International (2022) 'Corruption Perceptions Index' (<https://www.transparency.org/en/cpi/2022>).

Tralac – Trade Law Centre (2021) 'Democratic Republic of the Congo: intra-Africa trade and tariff profile 2020' Infographic, 26 July (<https://www.tralac.org/resources/infographic/15298-drc-intra-africa-trade-and-tariff-profile.html>).

Note de synthèse de l'ODI

Tralac (2023) 'AfCFTA Ratification Barometer' 20 February
(<https://www.tralac.org/documents/resources/infographics/2605-status-of-afcfta-ratification/file.html>)

UNCTAD – United Nations Conference on Trade and Development (2011) *World investment report 2011. Non-equity modes of international production and development*. Geneva: UNCTAD.
(https://unctad.org/system/files/official-document/wir2011_en.pdf)

UNCTAD (2013) *World investment report 2013. Global value chains: investment and trade for development*. Geneva: UNCTAD. (https://unctad.org/system/files/official-document/wir2013_en.pdf)

UNCTAD (2014) *World investment report 2014. Investing in the SDGs: an action plan*. Geneva: UNCTAD. (https://unctad.org/system/files/official-document/wir2014_en.pdf)

UNCTAD (2018) 'Adoption of a mining code' (<https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor/monitor/3227/adoption-of-a-mining-code>).

UNCTAD (2020) *World investment report: international production beyond the pandemic*. Geneva: UNCTAD.

UNCTAD (2021) *World investment report: investing in sustainable recovery*. Geneva: UNCTAD.

UNCTAD (2022) *World investment report. International tax reforms and sustainable investment*. Geneva: UNCTAD. (https://unctad.org/system/files/official-document/wir2022_en.pdf)

UNCTAD (2023) 'International Investment Agreements Navigator'.
(<https://investmentpolicy.unctad.org/international-investment-agreements>).

UNDP – United Nations Development Programme (2022) 'Congo (Democratic Republic of the)'. Human Development Reports database (accessed 20 October) (<https://hdr.undp.org/data-center/specific-country-data#countries/COD>).

UNECA – United Nations Economic Commission for Africa (2020) 'AfCFTA strategy to chart a path for lifting millions out of poverty in DRC' (www.uneca.org/stories/afcfta-strategy-chart-path-lifting-millions-out-poverty-drc).

UNECA (2021) 'ECA supports DRC to organize workshop to validate its national AfCFTA implementation strategy' (www.uneca.org/stories/eca-supports-drc-to-organize-workshop-to-validate-its-national-afcfta-implementation).

UNESCAP – United Nations Economic and Social Commission for Asia and the Pacific – and World Bank (2017) 'ESCAP-WB Trade Cost Database: explanatory note for users' (www.unescap.org/sites/default/d8files/Trade%20Cost%20Database%20-%20User%20note.pdf).

USDoS – United States Department of State (2022) '2022 investment climate statements: Democratic Republic of the Congo' (www.state.gov/reports/2022-investment-climate-statements/democratic-republic-of-the-congo/).

World Bank (2020) *The African Continental Free Trade Area: economic and distributional effects*. Washington DC: World Bank.

World Bank (2022a) 'Democratic Republic of Congo. overview'
(www.worldbank.org/en/country/drc/overview).

World Bank (2022b) 'World development indicators' Various indicators downloaded in October 2022.
(<https://data.worldbank.org/indicator/SP.DYN.LE00.IN>).

World Bank (2022c) *Creating markets in the Democratic Republic of Congo: putting natural resources to sustainable productive use*. Kinshasa: World Bank.

World Bank (2022d) *Assessing Africa's policies and institutions. CPIA*. Washington DC: World Bank
(<https://www.worldbank.org/en/data/datatopics/cpia>).

WTO – World Trade Organization (2016) 'Trade policy review: Democratic Republic of Congo'
(www.wto.org/english/tratop_e/tp_r_e/tp398_e.htm).